

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR LES RECOMMANDATIONS SALARIALES DE LA SEC SUISSE

### Une base pour négocier son augmentation de salaire

**L'automne coïncide avec les entretiens d'évaluation. Les recommandations salariales 2012 de la Société suisse des employés de commerce viennent de sortir et renseignent les employés du bureau et de la vente si leurs salaires sont conformes à la réalité du marché et dans quels cas il y a un besoin de rattrapage.**

Pour obtenir une augmentation de salaire, il faut avancer de bons arguments et une preuve que d'autres personnes ayant une formation et une expérience similaires gagnent plus. La brochure basée sur une enquête approfondie constitue une base solide pour une telle comparaison. Les grilles qu'elle contient indiquent les salaires minimum et maximum pour chaque fonction, formation et tranche d'âge. Elles tiennent également compte des différences régionales.

Ces recommandations correspondent aux salaires effectivement versés dans les professions du bureau et la vente. Elles apportent une transparence des salaires pour les employés et contribuent au principe « A travail égal, salaire égal ».

De plus, cette brochure comporte des renseignements importants sur le plan juridique en ce qui concerne le travail à temps partiel ainsi qu'un tableau très apprécié sur la base de calcul du salaire horaire.

**La brochure n° 1 « Recommandations salariales 2012 »** peut être commandée au prix de CHF 18.- (port en sus) auprès de la SEC Suisse, rue St-Honoré 3, case postale 3072, 2001 Neuchâtel ou par mail à [info@secsuisse.ch](mailto:info@secsuisse.ch) (les membres SEC Suisse reçoivent un exemplaire gratuit).

---

<b>Pour toute question complémentaire</b>	Barbara Gisi, responsable de la politique en faveur des employés, tél. 044 283 45 76 – Natel 079 775 66 10 Priska Strebel, coordinatrice du projet, tél. 044 283 45 77
---	--

---

Date	3 octobre 2011
------	----------------

---

Communiqués de presse [WWW.secsuisse.ch/presse](http://WWW.secsuisse.ch/presse)

---